

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Objet : Conseil communal du 31.05.2012 – interpellation de M. BOUCQ relative aux autorisations d'utilisation de l'espace public.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à l'interpellation de Monsieur BOUCQ relative aux autorisations d'utilisation de l'espace public.

En réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller, Monsieur le Bourgmestre confirme avoir eu une conversation avec le directeur du CC Le Fourquet où il lui a été proposé de suggérer à l'artiste d'utiliser les trois couleurs nationales pour l'exercice de son art de rue au lieu d'une seule couleur. Il ne s'agit en aucune manière d'une imposition mais d'une suggestion eu égard au fait que le festival est organisé conjointement par les deux centres culturels berchemois. Ce choix aurait été symbolique. Le mail envoyé par le collaborateur du Bourgmestre résulte d'une interprétation restreinte de cette conversation. Il n'y a eu, à aucun moment, une instruction officielle donnée. Seul un courrier à la signature du Bourgmestre et du Secrétaire communal aurait pu avoir un tel statut, ce qui est d'ailleurs rappelé en signature de tous les mails envoyés au départ de la commune.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,


Joël RIGUELLE